République française

COMMUNE DE TRÉBRY

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212203459-20251219-2025087-DE

Nombre de conseillers en exercice : 13

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
Séance du 18 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 18 décembre, à 20 heures,

Les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués le 12 décembre 2025, se sont réunis en l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Daniel COMMAULT, maire.

Etaient présents à l'appel nominal :
Daniel COMMAULT, Daniel MACÉ, Jérémy BASSET, Christelle CARRO, Magalie RAMEL, Elodie LE MAGUER, Didier CARLO, Julien CORBEL, Caroline LIVERNEAU et Typhaine POILVERT.
Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du code général des collectivités territoriales : Christelle BERTHELEU était excusée et avait donné pouvoir à Typhaine POILVERT.
Stéphane BASSET était excusé.
Joseph TEMPLIER était absent.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales Daniel MACÉ a été désigné secrétaire de séance.

2025087 CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL – ADOPTION. -

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU le procès-verbal de la séance du conseil municipal de la commune de Trébry du 20 novembre 2025 ;

CONSIDERANT

- que, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité, en début de séance, à arrêter le procès-verbal de la séance précédente ;
- qu'en cas d'objection à la rédaction du procès-verbal, le maire prend l'avis du conseil municipal qui décide s'il y a lieu de faire une rectification et en arrête les termes ;

VU le rapport de M. le maire :

DECIDE

- d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil municipal de la commune de Trébry du 20 novembre 2025 ;

ADOPTEE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGE EXPRIMES

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Et ont, les membres présents à la séance, signé au registre

Pour extrait certifié conforme

Signé le 19 12 2025
Daniel COMMAULT
Maire

MAIRIE DE TREBRY

Daniel MACÉ
Secrétaire de séance